

MOTION VALIDÉE LORS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 25 FÉVRIER 2019

Motion relative à la décision de Monsieur le Ministre François de RUGY actant l'enfouissement définitif des déchets ultimes du site Stocamine

Le 21 janvier 2019, François de RUGY, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a pris la décision d'enfouir définitivement 42 000 tonnes, soit 95% de déchets stockés à Stocamine.

Cette décision non concertée heurte les élus du territoire tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, il est déplorable qu'une décision descendante soit prise, sans concertation aucune avec les parlementaires et élus locaux, alors même qu'ils s'étaient constitués en groupement le 16 février 2018. Ce groupement permet au Gouvernement d'avoir un interlocuteur privilégié pouvant se faire l'écho des interrogations légitimes de notre population et étant en capacité de lui apporter tout élément de précision. Le Ministre ne s'est pas saisi de cette porte d'entrée unique en prenant une décision unilatérale. Les élus sont consternés par l'absence totale de considération des habitants et de leurs représentants, et de prise en compte des démarches conduites sur le terrain, et des contentieux en cours.

Sur le fond, la décision va à l'encontre de toute logique environnementale et notamment de l'avenir de la nappe phréatique alsacienne. Elle menace l'écosystème alsacien en faisant fi de la faisabilité du déstockage.

Le Conseil communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération s'oppose à cette décision et sollicite son réexamen, ainsi que le déstockage total des déchets dangereux du site de Stocamine, afin d'éviter tout risque de pollution de la nappe phréatique.